



En distanciel, le 12 mars 2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 11 MARS 2021

Présent-es (19) : Martine CORMERAIS, Odile CROMBEZ, Yolande LINZ, Aniko MEKSZ, Michèle PETIT, Laurence ROBE, Maryse PIVONET, Sandrine TORTORA, Nolwenn VIANEY, Patrice BOSSARD, Pierre BOTTONI, Alphonse BOYE, Taoufik BOUDRIGA, Clément COUTEAU, Roger DARTHOUT, Mario DOS SANTOS, Pierre LENTIER, Richard UZAN, Christian ZAKARIAN,

Absent Excusé (1) : Bruno GEHAN.

Début de séance : 19h00

Tao : Afin d'anticiper la gouvernance de nos instances et en respect pour l'organisation, je rappelle à chacun(e) de bien vouloir répondre aux invitations mails envoyées (fonction « accepter », « provisoire », « refuser »). Par ailleurs, une fonction en pièce jointe permet de placer directement l'instance sur votre calendrier web.

Pierre L. : Il est en effet indispensable de savoir qui peut être présent ou non à chaque instance.

Pierre L. : Je remercie Julie Fouret pour sa présence ce soir en tant qu'invitée au CA. Julie se propose de nous apporter son aide bénévole. Elle est rattachée à la commission Développement.

Patrice : Nos priorités actuelles consistent avant tout à accompagner les clubs autour des 12 actions subventionnées du comité. J'ai donc proposé à Julie de s'inscrire à certaines actions, tout en m'accompagnant sur le plan de marche de la commission Développement. A ce titre, j'ai transmis à notre président une note sur une stratégie possible en matière de Développement. Julie quittera notre instance avant l'ordre du jour de ce CA

Julie : je me propose d'apporter son concours aux actions du CDHB94 dans le cadre entre autres du Service aux Clubs.

Pierre L. : Merci à toi pour ta présence et ton engagement. Je souhaiterais qu'on puisse physiquement se rencontrer prochainement en présence de Tao et Patrice, notamment sur le thème de ton expérience en Sport Santé.

Patrice : Je remercie Julie pour sa présence à notre CA.

Julie quitte notre séance à 19h30.

Odile : Pour quelle mission ? Pourquoi présenter Julie en CA ?

Patrice : je rappelle le programme énoncé plus haut. La crise sanitaire actuelle nous impose des actions transverses avec un rapprochement nécessaire des commissions opérationnelles. Il me paraît donc important ce soir de présenter Julie à l'ensemble des membres du CA.

Michèle : Conformément aux statuts du CDHB94, la cooptation de Julie sera soumise à l'approbation du prochain BD. Pas d'objection des membres du CA.

Ordre du jour du CA du 11/03/21

1 – Approbation du PV du dernier CA du 28/02/21 (19h40)

Yolande : 2 fois « Loisirs » en page 5.

Patrice : Corriger « Cooptation »

Pierre B. : Modifier l'écriture de Pierre Bottini en Pierre Bottoni

Déplacer un paragraphe inadapté au périmètre COC94

Après les remarques ci-dessus, le PV est adopté à l'unanimité

2 – Dernière relecture des statuts et RI (19h50)

Pierre L. : Yolande intègre la commission territoriale Statuts et Règlements.

Nous félicitons Yolande pour cette belle reconnaissance justifiée par ces compétences.

Pierre B. : Il est mentionné « validation des membres de commission en BD (Avis Président puis validation par les membres du BD). Peut-on dupliquer les statuts FFHB et ligue IDF ?

Tao : La validation d'un membre concerne la stratégie du CDHB94, donc validation BD

Alphonse : Quel est l'objet de la demande ? Le Président élu porte la mandature avec sa liste initiale de membres. Il est donc légitime pour avaliser une candidature de membre de commission.

Pierre B. : Je partage l'avis de dupliquer les statuts FFHB et ligue IDF avec une validation collégiale du BD, en toute démocratie comme actuellement.

Alphonse : Nous sommes membres d'une liste portée par notre Président. Il s'agit donc d'une démocratie pyramidale. Je prône le devoir de confiance dans notre institution.

Clément : Je ne suis pas d'accord avec Alphonse. C'est le CA qui élit le BD.

Historiquement, c'est le CA qui se prononce sur une candidature de membre de commission.

Pierre L. : L'exemple de la candidature de Thomas BOULLE a suivi le principe d'approbation par le BD, sur parallélisme de forme avec la FFHB et la ligue.

Pierre B. : C'est le Président qui décide ?

Pierre L. : L'avis du Président avant décision du BD

Yolande : Soumis au Président du comité et du BD, avec une suggestion aux membres du CA ou Président de commission est bien entendue possible.

Tao : Je rappelle la structure des statuts pour cette nouvelle mandature (Stratégie = BD, opérationnel = CA)

Patrice : Le texte de Yolande semble convenir

Richard : On avance svp sur l'ordre du jour

Pas de décision pour le moment

3 – Plan financier de relance

Christian : Je vous informe que suite à l'incendie du data center de Strasbourg, la feuille de match papier est de retour sur les compétitions nationales.

Roger : Et pour les compétitions nationales masculines ?

Christian : Les FDME papier sont téléchargeables sur le site web et sur Gest'hand.

Alphonse : Je vous présente l'état des comptes à fin 2020. Ils sont audités par des représentants de clubs (2 experts du club de St Maur)

Toutes les subventions ont été reçues sauf celles qui n'ont pas fait l'objet de dépenses (actions). A contrario, les clubs ont reçus toutes les subventions sans justifier leurs dépenses.

En fin d'exercice, nous affichons une trésorerie d'environ +8K€ (Recettes : 154 K€/Dépenses : 145K€, dont 32K€ d'aides financières aux clubs). L'aide se compose d'environ 10K€ sur les engagements et 22K€ sur les frais de gestion.

Etat des comptes 2020 :

- Fonds propres : -442K€
- Emprunt : -76K€
- Immobilisations : 307K€ (dont amortissement du siège CDHB94)
- Dettes : -20K€ (équilibre calendaire sur les licences)
- Créances : 36K€ (faible)
- Résultat : -40K€ (hors aides clubs de 32K€)

Trésorerie : +236K€

Donc il n'est pas nécessaire de contracter un prêt de 10K€ sur le plan de relance
Par contre, on peut craindre des difficultés financières l'année prochaine (2021), liées aux difficultés encore actuelles de reprise d'activité et surtout aux baisses de subventions publiques (comité et clubs).

Richard : Nous sommes alignés avec la ligue IDF (aides de 100% sur les engagements)

Pierre L. : Tout s'est enchaîné vite avec un gros travail financier (ligue et comités). Nous avons besoin d'éléments de langage cohérents et compatibles de la part de la FFHB.

Validation en BD et CA ligue.

Qu'est-ce qui va se passer demain ?? Si la crise économique s'accroît ! Quels seront les impacts sur les clubs ?? Les aides aux clubs comprennent aussi une réduction de -40% sur les renouvellements de licence.

Entre mai et août 2021, il va probablement y avoir une reprise, il faut donc faire la promotion pour de nouvelles adhésions et aider à la création de licence.

Soutenir la reprise = Diminution de la part comité (licence), adhésion de nouveaux adhérents, activité dans nos clubs

Pierre B. : Année exceptionnelle, on peut aider d'avantage les clubs :

- Les subventions de 2021 pour les besoins en 2021 ?
- Pourquoi ne pas utiliser le PGE ?
- Pourquoi ne pas demander les aides de l'état (10K€ par mois) ?
- Mettre Philippe (salarié CDHB94) en chômage partiel ? 50 ou 60%, avec rétroactivité si possible ?
- Solliciter les fonds d'aides auprès de l'ANS ? de diverses fonds de solidarité ?
- L'exonération de charges patronales ?

Nous ne projetons pas d'avoir sur 202, la COC 94 souhaite le report des sommes engagées (report financier 2020->2021). Il manque l'aide sur l'arbitrage.

Alphonse : Pas de visibilité à ce jour pour justifier plus de recherche d'aides (vivre avec ...). Il faut surtout permettre aux clubs de reprendre l'activité et la gestion. Rien que sur l'aide des licences, les clubs auront un budget de reprise suffisant. Les licences 2020 sont défiscalisables (66%). On peut regarder les aides quand même mais les aides de 10K€ sont trop petites, nous allons aller chercher plus des plus gros budget.

Pierre B. : la défiscalisation est à hauteur de 66% de la part FFHB et ligue.

Alphonse : le budget du comité provient d'avantage des subventions que des clubs (<50%).

Pierre B. : Ok, alors allons chercher les aides surtout si nous prévoyons une année 2021 encore plus difficile avec moins voir plus d'aides possible

Pierre L. : Depuis 15 jours, des mouvements apparaissent dans les clubs du 94 (je rappelle la charte signée au niveau du CDHB94). Le 94 veut se faire entendre sur ce sujet. Suite au courrier du CDHB94 (avec une relance) aux clubs sur les impacts de la Covid, seuls 7 clubs se sont manifestés. Pourquoi de nouveaux clubs aujourd'hui ?? De plus, un mélange de genre est capté (structure OMS, ...).

Il ne faut pas s'enrichir avec la crise sanitaire. J'ai pris note.... On reste vigilant pour être réceptif aux impacts de la crise sanitaire !

Pierre B. : La visio COC avec les clubs (décembre 2020) a relevé un besoin d'échange avec les responsables du comité, le BD.

Pierre L. : On y travaille !

Tao : J'attire votre attention sur la gestion saine du CDHB94, ce qui n'est pas le cas de bien d'autres comités sur notre territoire. Merci à la commission des finances !

Yolande : Je n'ai bien vu la projection du plan sur 2021.

Alphonse : L'aide des clubs sera sur les nouvelles adhésions et les engagements (présentation en séance). Le comité doit aller chercher des aides plus intéressantes.

Aujourd'hui, nous sommes distributeur d'aides publiques pour un besoin publique !

Laissons les clubs gérer leur situation personnelle !

Yolande : La réduction de 40% sur les licences concerne le renouvellement et les nouvelles adhésions ?

Alphonse : 2020 = ~5 000 licenciés. La provision 2021 prévoit une aide sur 7 000 licences.

Richard : Les 40% ne concernent que le renouvellement.

Yolande : Donc les ~5 000 licenciés 2020 ?

Clément : Il s'agit d'un copier-coller de la FFHB et ligue ?

Richard : Oui, même offre ligue et comités

Clément : Et les licences non compétitives (hors périmètre FFHB, ligue) pour le 94 (population significative des clubs) ?

Richard : ok pour moi sur le 94. La FFHB doit financer la MDH !!

Clément : Les loisirs et Baby hand devraient être inclus pour le 94 !

Alphonse : Nous avons communiqué avant la FFHB (faute de directive à temps). Si nous sommes calés avec les instances fédérales, on écouterait les cas particuliers.

Pierre L. : On ne laissera personne sur le bord de la route.

Clément : C'est incohérent et incongru de la part de la FFHB et la ligue !

Pierre L. : Le CA Ligue a fixé un plancher avec options. On est allé plus loin !
Clément : Il s'agit donc d'un ordre pyramidal descendant (FFHB->ligue->comités) avec un manque de réactivité des instances.
Pierre L. : On en est bien conscient !
Tao : « 0' » de sportif depuis le début du CA (1h pour chaque sujet juridique et financier) !
La priorité reste la relance de l'activité à travers nos actions. La DTN a pris 6 mois de retard. Arrêtons de pleurer !
Yolande : 40% sur ~5 000 licenciés (3,60€ x 5 000), ça fait 18K€ et non 25K€. Il faut corriger l'état des comptes.
Alphonse : Oui, on mettra à jour le dossier. On apprend en marchant !
Richard : Uniquement sur les licences
Alphonse : Je partage l'avis de Tao. Nous devons nous concentrer sur les actions opérationnelles et le séminaire de cohésion avec nos clubs.
Christian : Un séminaire de fin de saison 2020-21 ou la reprise de septembre 2021 ?
Alphonse : Dès ce printemps (mai). Sortons du débat financier svp !
Christian : Pourquoi pas avril ?
Richard : Le projet arrive d'ici peu !
Patrice : Je rejoins Tao et Alphonse sur la nécessité de se concentrer sur les actions opérationnelles. A ce titre (questions diverses), où en sommes-nous du recrutement de bénévoles du comité sur les 12 actions subventionnées engagées ?
Richard : Peut-on voter le plan financier de reprise avant les questions diverses ?

Vote :

- Contre : 3 (Pierre B., Roger, Clément). Le CDHB94 devrait faire un effort supplémentaire pour les clubs
- Abstention : Néant
- Pour : les 16 autres membres du CA présents

Le plan financier est adopté.

4 – Questions diverses

Pierre L. : Un second envoi sera réalisé aux membres du CA pour inscription des bénévoles parmi les membres du CA et de chaque commission.
Tao : Nous avons inscrit 12 actions auxquelles s'ajoutent 2 nouvelles (Tournoi du 78, Soirée technologique).
Christian : La COC IDF a annoncé vouloir piloter les actions Beach et Hand à 4. Ce n'est pas aux COC (ligue et comités) de piloter ses actions mais à la technique et au développement. Une plénière COC-Technique est programmée mardi 16/03 sur ce sujet entre autres.
Tao : « Donner des idées et envoyer les autres » ne reflète pas la cohésion de la gouvernance.
Christian : Pour l'arbitrage, qui va payer ?
Tao : La commission arbitrage doit contribuer
Pierre B. : Je n'ai pas d'info à ce jour sur le pilotage des activités périphériques par les COC territoriales.
Tao : Une pré-plénière a déjà réuni un groupe de travail auquel je n'étais pas convié.

Patrice : Il me reste des questions diverses, je souhaite en évoquer 2 même si nous ne les traiterons pas en séance.

* Je n'ai pas eu de retour de mon mail aux membres du CA concernant les besoins du comité en matière de Service Civique. L'inscription restait possible jusqu'à fin mars 2021. Je considère donc que nous n'avons pas de besoin pour la période des 8 mois à venir.

* Pour une cohérence de support de communication externe (diapo ppt), je renouvelle mon souhait d'un masque commun à utiliser par l'ensemble des acteurs du CDHB94.

A ce jour, 2 supports différents ont déjà fait l'objet de publication.

Pierre L. : Nous allons prochainement étudier le dossier avec Clément.

Prochaines réunions

- Prochain CA ordinaire, mardi 27/04/21 (horaires à fixer)
- Prochain BD (élargi si besoin), jeudi 08/04/21 (horaires à fixer)

Fin de séance : 21h20

Patrice BOSSARD

Secrétaire de séance



Pierre LENTIER

Président du CD 94

